



## Coordonnateur de groupe coopératif – EMPLOI ÉTÉ 2020

### **Détails du poste**

Nature d'emploi : occasionnel / temporaire

Nombre de postes : 2

Date de fermeture : 29 mars 2020

Lieu de travail : Tout le territoire de la Municipalité de Chelsea

Tu es intéressé(e) par l'entrepreneuriat collectif et aimerais le faire découvrir à des jeunes ? Les thèmes de la coopération, de l'implication citoyenne et du développement des habiletés des jeunes sont importants à tes yeux ? Le projet Coop d'initiation à l'entrepreneuriat collectif vise à faire vivre à des jeunes d'âge secondaire une expérience en entrepreneuriat coopératif, par le développement d'une coopérative de services pendant l'été.

### **Résumé des fonctions**

À ce titre, le coordonnateur de groupe coopératif est responsable d'accompagner, d'encadrer, de former des jeunes de niveau secondaire dans la mise sur pied et dans la gestion de leur coopérative de services estivale. Il agit toujours dans une visée de prise en charge du projet par les jeunes entrepreneurs, afin qu'ils puissent s'approprier le modèle entrepreneurial coopératif. Aussi, le coordonnateur assure le lien entre la COOP d'initiation à l'entrepreneuriat collectif et le comité local. Finalement, le coordonnateur est appelé à accomplir toutes autres tâches connexes.

Plus précisément, le coordonnateur devra :

- Participer au programme de formation des coordonnateurs;
- Recruter et sélectionner les jeunes entrepreneurs;
- Former les jeunes entrepreneurs;
- Encadrer les jeunes dans toutes les étapes de mise sur pied de leur entreprise coopérative (planification, promotion, négociation de contrats, gestion comptable, vie associative, etc.);
- Rédiger un rapport d'activités à la fin du projet ;
- Assurer la cohésion du groupe et la prise en charge du projet par les jeunes;
- Aider les jeunes entrepreneurs à développer leurs qualités d'autonomie et d'initiative;
- Entretenir un canal de communications avec le comité local (autant pour les problèmes que pour les bons coups).

### **Qualifications et exigences**

- Étudiant(e) à temps plein ou temps partiel lors de la session en cours, niveau collégial ou universitaire ;
- Bilinguisme requis (français – anglais);
- Formation réussie et valide en 1<sup>ers</sup> soins/ RCR (Atout);
- Détenir un permis de conduire, valide;
- Formation en loisirs, en administration, en entrepreneuriat, en éducation, en travail social ou en communications (Atout);
- Expérience auprès de groupes d'adolescents (Atout).

### ***Conditions de travail***

- Durée : 12 semaines durant l'été (du 15 mai au 11 août 2020);
- Temps plein (35 heures / semaine);
- Formation intensive obligatoire payée (19/20/21 mai);
- Salaire : 17\$/h;
- Une vérification de dossier judiciaire sera effectuée.

### ***Inscription***

Pour postuler, vous devez nous faire parvenir votre curriculum vitae avant le **dimanche 29 mars 2020, 23h59**, à l'intention de :

Roxanne Laframboise-Larose ([r.larose@chelsea.ca](mailto:r.larose@chelsea.ca)), membre du comité local de la CIEC Chelsea.

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer au 819-827-6201.